



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 05.02.2019
Numéro de publication: HR02-1004559152
Canton: VD

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Daphne Technology SA, Ecublens (VD)

Daphne Technology SA
[de] Daphne Technology AG [en] Daphne Technology Ltd
chemin de la Raye 13
1024 Ecublens VD

IDE: CHE379398394

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Ecublens (VD)

Daphne Technology SA, à Ecublens (VD), CHE-379.398.394 (FOSC du 29.12.2017, p. 0/3963183). Statuts modifiés le 18 décembre 2018. Le capital-actions de CHF 100'000 a été libéré ultérieurement à concurrence d'un montant de CHF 25'000. Augmentation ordinaire du capital-actions en espèces et par compensation de créances de CHF 199'999.20; en contrepartie de ces créances, il est remis 333'332 actions de CHF 0.01. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 142'199.98, divisé en 10'130'000 actions nominatives de CHF 0.01 et 4'089'998 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées quant au bénéfice de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 18 décembre 2018. Pour les détails, voir les statuts. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Bonte Pol-Henry Emile, de Belgique, à Wemmel (Belgique), et Hill Michael Colin, du Royaume-Uni, à Aberdeen (Royaume-Uni). Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: Intermandat S.A., Société Fiduciaire (CHE-105.764.080), à Lausanne.

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 29.12.2017

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 2121 du 31.01.2019